



Pour le développement d'une politique de Mécénat Rural : création d'un cercle des Mécènes et KASERN

Structure porteuse du projet :

- > PETR du Pays du Sundgau en collaboration avec la Fondation du Patrimoine

Partenaires associés :

- > la Fondation du Patrimoine
- > Les entreprises locales
- > Les Communes ayant des friches
- > Le Conseil de développement
- > Les artistes
- > Les acteurs et associations du territoire
- > La population
- > Les réfugiés basés à Ferrette
- > Les Partenaires culturels
- > Les financeurs

Champ d'intervention du projet :

- > Mécénat et Réhabilitation de Friche

Introduction à l'action :

Conscient de la nécessité de développer le tissu économique voir de le maintenir dans le Jura Alsacien, le Pays du Sundgau souhaite regrouper les entreprises locales afin qu'elles se reconnaissent comme acteurs essentiels du développement du territoire et leur permettre de s'engager dans le développement durable à travers la responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Ainsi, le cercle a pour mission d'accompagner et de soutenir par le biais d'un fonds de dotation des projets d'intérêt général au regard de la loi n° 2003-709 du 1er août 2003 et de l'article 238 bis du Code Général des Impôts : activités ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en œuvre du patrimoine artistique, à la défense de l'environnement naturel ou à la diffusion de la culture, de la langue et des connaissances scientifiques.

Ainsi pour répondre au développement du territoire et à sa revitalisation, 3 axes prioritaires d'intervention par le Cercle ont été définis : le tourisme, la culture, l'environnement.

Les projets soutenus pourront être variés, mais devront être locaux. Le « Cercle des mécènes » sera seul décisionnaire des projets qu'il souhaite soutenir. La Fondation du Patrimoine ainsi que le PETR du Pays du Sundgau seront force de proposition.

La création du projet en quelques dates :

9 juillet 2014: délibération du Conseil Syndical relative à la création d'un « Cercle des Mécènes du Sundgau » dans les domaines de la culture, du patrimoine et de l'environnement

6 octobre 2014: Envoi d'un recensement des besoins à destination des associations culturelles, patrimoniales et environnementales

13 octobre 2014 : Convention Intégrée de Développement Durable (CIDD): délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional d'Alsace en faveur de la création du « Cercle des Mécènes du Sundgau »

13 novembre 2014: Ateliers participatifs du Sundgau et rencontre entre les chefs d'entreprises et les présidents des associations culturelles / patrimoniales / environnementales du Sundgau sur la thématique du Mécénat

4 décembre 2014: Rencontre avec la Fondation du Patrimoine

17 décembre 2014: Première réunion de travail sur le mécénat

2015: Recherche de mécènes

15 octobre 2015: Subvention accordée par le Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges

8 novembre 2015: Lancement officiel du Cercle des Mécènes au Musée des Sapeurs-Pompiers de Vieux-Ferrette

9 au 15 mai 2016: KASERN – Antidote d'une reconversion

Octobre 2016 : 1er appel à projets du Cercle des Mécènes : 16 projets déposés

Contexte de l'action :

Le Sundgau économique

La lecture du tissu économique faite par le diagnostic du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) révèle un territoire principalement orienté vers l'économie résidentielle (la construction, l'artisanat, les commerces et les services regroupent une grande part des emplois). Un système économique qui se caractérise par des richesses essentiellement captées à l'extérieur du territoire.

Un modèle qui est soumis à divers éléments qui menacent son équilibre :

- Effritement des derniers pans de l'industrie du territoire ;
- Mutations du tissu économique mulhousien qui pourvoit un grand nombre d'emplois aux actifs du territoire ;
- Le débouché historique de l'emploi en Suisse qui est soumis aux fluctuations des principaux secteurs présents dans le nord-ouest de l'Helvétie (industries pharmaceutiques, industries chimiques, industries horlogères et de la microtechnique, industries agroalimentaires);
- Des revenus captés majoritairement à l'extérieur du territoire (+ de 83%, source INSEE), mais aussi majoritairement dépensés à l'extérieur du territoire (52%, source INSEE).
-

Ancré à l'interstice de trois agglomérations (Saint-Louis et Bâle, Mulhouse, Belfort), le Sundgau entretient une relation plurielle avec son environnement géographique. D'une part, les agglomérations voisines offrent des débouchés diversifiés pour l'emploi de ses habitants. Mais ces agglomérations et plus largement les territoires

voisins se posent en concurrence avec le Sundgau tant sur l'offre commerciale que concernant les disponibilités foncières dédiées au développement économique.

Partant des qualités intrinsèques du territoire et compte tenu des volontés des décideurs, le Sundgau œuvre à la recherche d'un modèle de développement faisant cohabiter harmonieusement les activités économiques génératrices d'emplois, une fonction résidentielle de qualité et la valorisation de l'environnement.

Un Jura Alsacien en perte de vitesse

Le diagnostic du SCoT nous révèle qu'un « décrochage » démographique du Sud-Sundgau est en réalité une conjonction d'éléments complexes. D'une part, on observe une diminution continue de la progression de la population depuis les années 1990 dans le Jura Alsacien. Une croissance démographique contrainte dont l'explication se trouve dans une approche multicritère combinant accessibilité, offre de logements, de services et d'emplois relativement faibles.

Ferrette a joué le rôle d'un relais fonctionnel pour de nombreux villages en perte de vitesse. Un relais pour l'accès aux commerces, aux services et à une offre résidentielle plus diversifiée. Le départ de la DDT et de l'escadron de Gendarmerie Mobile a causé des réactions en chaîne qui pèsent directement sur l'attractivité de la Commune. Des pertes fiscales pour la Commune qui impactent la qualité des projets et la fermeture de services et commerces devenus non rentables, le pôle complémentaire du SCoT du Sundgau connaît des turbulences qui se répercutent sur un Jura Alsacien déjà affaibli.

Les défis posés aux Communes par la baisse démographique ne peuvent pas être pensés à une échelle trop locale pour être efficace. Le périmètre des bans communaux est ainsi largement transcendé au profit d'une approche mutualisée qui donnent lieu à des productions collectives.

Le projet de reconversion de la caserne de Ferrette

Le départ des corps et services de l'Etat se sont manifestés par une perte massive et brutale de population. Cette atrophie démographique pose depuis 2012 de nombreux défis urbanistiques, économiques et sociaux pour la Commune.

Conséquence majeure du départ de l'escadron de Gendarmerie Mobile, l'héritage de deux friches militaires composées de logements, d'ateliers, de salle de réception, le tout sur de vastes surfaces au cœur de l'armature urbaine.

Le devenir de ces friches est une question majeure qui est au centre d'au moins trois enjeux pour le Sundgau.

Il s'agit d'abord d'un enjeu écologique de premier ordre. Les friches offrent un « important » potentiel foncier pour le développement du sud du territoire sans impacter les espaces naturels et les terres agricoles.

Mais les friches de Robelin et Moreigne constituent également un enjeu urbanistique primordial. Que faire de ces interstices qui se sont ancrés au cœur de l'armature urbaine de Ferrette ? Si l'absence de projets constitue une menace pour le paysage urbain local, la Commune de Ferrette a conscience que celles-ci offrent un formidable potentiel d'intensification urbaine.

Enfin, la dimension économique est également très présente dans les projets de reconversions de friches. Cette dernière est à aborder sous deux angles complémentaires. Tout d'abord, l'économie sous l'angle des financements. Il s'agit d'un point dur pour mener à bien les projets qui sont pensés pour valoriser ces espaces. D'autant que la Commune n'est pas propriétaire des friches et que leur acquisition suppose un investissement conséquent que Ferrette ne peut se permettre de réaliser seule. L'acquisition du foncier, la reconversion de bâtiments et la destruction de certains ne peut être pris en charge par la Commune seule.

Mais investir sur ces espaces, c'est aussi capitaliser pour l'avenir en créant les conditions pour permettre l'émergence de projets à forte valeur ajoutée. Que ce soit dans le domaine de l'économie, de l'habitat, de l'éducation, des services, de la production et de la culture.

Des objectifs transversaux :

Le Cercle des Mécènes :

- Décliner un concept de développement urbain dans un territoire rural.
- Mobilisation des forces vives du territoire dans le cadre d'un atelier LEADER.
- Présentation du mécénat et fédération des acteurs concernés (Fondation du Patrimoine et entreprises locales).

Economie Circulaire :

- Le Sundgau lauréat à « l'AMI Economie Circulaire et Urbanisme » ADEME Nationale. Intégration d'un réseau de prospective aux côtés de la Métropole de Lyon ; EPA DESA La Défense-Seine-Arche ; Communauté d'Agglomération du Grand Paris Sud ; Lille.
- Projet du Sundgau : L'économie circulaire comme levier de réhabilitation des friches.

La semaine du mécénat :

- Sensibiliser les acteurs du territoire aux axes prioritaires du Cercle : culture, tourisme, environnement et patrimoine.
- Investir temporairement une friche pour révéler ses potentiels dans l'accueil d'activités.

Le Cercle des Mécènes du Sundgau :

Le Cercle a pour ambition de regrouper des entreprises locales souhaitant s'investir dans le développement du territoire. Grâce à leur soutien, un fonds de dotation pourra financer des projets d'intérêt général correspondant aux valeurs du cercle : accès à la culture, diffusion de l'art, sauvegarde du patrimoine, solidarité, protection de l'environnement...

Ces projets devront s'inscrire dans la stratégie de développement des acteurs du Sundgau et cohérents avec le SCOT et devront permettre une revitalisation du Jura Alsacien.

La création d'un Cercle de Mécènes à l'échelle d'un territoire rural serait une première en France.

La Fondation du Patrimoine pratique déjà le mécénat au niveau national et au niveau régional. Elle souhaite le développer sur les territoires alsaciens et s'associer à la démarche entreprise par le Pays du Sundgau. Nous sommes le 1er territoire rural pilote de la Fondation du Patrimoine en France pour la création d'un Cercle de mécènes à l'échelle d'un Pays.

Ce partenariat présente les avantages suivants :

- structure et réseau existants
- structure habilitée à délivrer des reçus fiscaux aux entreprises
- les projets soutenus seront sundgaviens avec une priorité sur les projets du Jura Alsacien
- la Fondation dispose de Fonds complémentaires pour soutenir les projets soutenus par le Cercle des Mécènes

KASERN :

Du 9 au 15 mai 2016, le Cercle des Mécènes du Sundgau et le Pays du Sundgau a organisé en partenariat avec la commune de Ferrette, la semaine du mécénat sur le thème de la reconversion de friche, intitulé « Kasern » sur le site de la caserne Robelin de Ferrette. La caserne était ouverte au public durant cette période.

Cet évènement avait pour volonté de:

- Traiter de la réhabilitation de friche et du lien avec le mécénat
- Innover et créer du lien sur le Jura Alsacien et entre entreprises
- Insuffler une dynamique en cohérence avec les axes prioritaires de développement du Jura Alsacien
- Sensibiliser les entreprises aux axes prioritaires du Cercle des Mécènes (tourisme, culture, environnement)

Elle avait pour vocation de mettre en lumière les possibilités que peut offrir la friche de Ferrette auprès des Mécènes et autres investisseurs.

Sur les hauteurs du bourg, un vestige castral vient témoigner du dynamisme de Ferrette à l'époque médiévale.

Un marqueur historique qui contribue au rayonnement touristique de la Commune.

Témoins d'une période plus proche, deux casernes de Gendarmerie abandonnées par leur escadron en 2012 laissent deux friches dans la capitale du Jura Alsacien.

Entre défi et opportunité, le point de convergence dans l'appréciation des friches de Ferrette réside dans l'enjeu que représentent ces sites pour un développement intégré du territoire.

L'évènement KASERN souhaitait révéler une double potentialité. Celles offertes par le site pour implanter des activités multiples et les avantages de brasser des savoir-faire issus d'horizons différents.

Point d'orgue de cette démonstration, la présence des membres du Cercle des Mécènes, acteurs économiques du Sundgau qui se sont engagés dans une politique de développement culturel et environnementale du territoire.

Entre activités artistiques, artisanales, pédagogiques et résidentielles, l'évènement Kasern interrogeait les élus, les habitants et acteurs socio-économiques sur les potentialités de reconversion d'un ensemble bâti.

Un site dont l'ampleur invite à favoriser le brassage d'activité, clé de voûte de la créativité économique et sociétale.

17 Mécènes :

Alsadis Environnement à Cernay

Auberge des 3 Vallées à Hirsingue

Benoit Brissinger à Bisel

Menuiserie Dattler à Feldbach

Carrosserie Haas à Altkirch

Fuetterer et Fils Construction à Winkel

JB Automobiles à Cernay

La Ferme du Grumbach à Durlinsdorf

Nollinger bois et services à Illfurth

Maître Chassignet Heim à Altkirch

Mary Ferronnerie d'art à Waldighoffen

Mathot sarl à Merten

Net'O'Sol à Didenheim

Pompes Funèbres Muller à Hirsingue

Reck Yvan et Fils à Spechbach

Signature Extérieure à Spechbach

Sundgau Compost à Hirsingue

Le budget alloué au projet :

54 000 €

Les résultats de la démarche :

Les difficultés rencontrées :

Au démarrage du projet :

- Réticence des élus à porter un projet de politique de Mécénat
- Difficultés à convaincre les décideurs politiques et administratifs à renforcer les liens publics/privés
- Déconstruire certains préjugés sur la ruralité

Durant l'élaboration du projet :

- Coordonner les acteurs sur un projet multi partenarial
- Contraintes logistiques
- Mobiliser des professionnels durant une semaine
- Fréquentation inégale sur la semaine

La plus-value :

- Compréhension du rôle des acteurs privés dans le développement du territoire
- Appropriation de la politique de développement par les mécènes
- Appropriation par les acteurs locaux
- Forte participation bénévole
- Image positive du territoire
- Mixité artistique, sociale et générationnelle
- Bon retour Presse
- Attire des porteurs de projets
- Forte mobilisation des élus Locaux
- Levée de certains préjugés sur le monde rural
- Participation des demandeurs d'asile

Les chiffres :

- 10 Mécènes dans le Cercle
- 18 Mécènes impliqués dans la réalisation de KASERN
- 120 personnes présentes au vernissage du Cercle des Mécènes
- 150 personnes présentes au vernissage de KASERN
- 13 associations participantes
- 22 artistes exposants
- 10 groupes de musique
- 1 café éphémère
- 1 apéro participatif
- 5 conférences
- 1 brocante
- 5 concerts
- 3 ateliers participatifs (construction de mobilier et graffitis)
- 1 performance artistique
- 25 représentations théâtrales
- 1 œuvre des Mécènes
- 15 demandes de financements